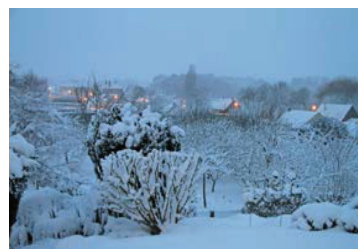




COUP D'OEIL

ABBECOURT – MATTENCOURT

LE GROS POIRIER



SOMMAIRE

Le mot du maire	p1
Stationnement en hiver.....	p1
Les vœux du maire	p1
La loi NOTRe	p2
La ZNIEFF	p3
La TNT HD.....	p4
Le saviez-vous ?	p5
Enquête INSEE	p5
Les travaux.....	p6
Les travaux.....	p7
Collembole	p8
SIVOSAS et Centre de loisirs ..	p9
Les associations	p10
Etat Civil – Infos pratiques	p11
Publicité.....	p12

LE MOT DU MAIRE

DÉCEMBRE 2015

La loi ALUR prévoit la caducité des POS (Plan d'Occupation des Sols) pour les communes qui n'auraient pas engagé une procédure d'élaboration de leur PLU (Plan Local d'Urbanisme) avant le 31 décembre 2015.

Le conseil municipal a décidé, fin septembre, la prescription de l'élaboration d'un PLU dont les objectifs seront les suivants :

- maîtriser l'urbanisation du village,
- favoriser le renouvellement urbain tout en conservant une évolution modérée de la population,
- préserver le cadre de vie,
- préserver et renforcer l'identité du village,
- préserver l'environnement,
- préserver la qualité architecturale de l'environnement,
- préserver le patrimoine de la commune,
- maintenir la vocation agricole du territoire,
- prendre en compte les risques.

Cette décision permet à la commune de ne pas se retrouver soumise de plein droit au Règlement National d'Urbanisme (NRU) au 1^{er} janvier 2016.

Tout au long de l'élaboration de ce PLU, qui durera environ 2 ans, nous vous tiendrons régulièrement informés de son évolution.

J'espère que la lecture de ce Coup d'Œil vous sera agréable et qu'elle vous fera mieux connaître votre village.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite de très Joyeuses Fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2016.

J.-J. Anthéaume.



Monsieur le Maire donne rendez-vous à tous les membres des associations de la commune et aux habitants le

**samedi 9 janvier 2016
à 18 h 30**

**à la maison du Village afin
de célébrer la nouvelle
année 2016.**

La période hivernale arrive avec ses gelées et chutes de neige. Comme chaque année, nos agents municipaux feront au mieux pour que les routes de notre commune restent le plus possible praticables.

Afin de faciliter leur travail, nous demandons que les voitures soient garées le soir, dans les propriétés, lorsque cela est possible. Evitez les stationnements sur la chaussée lors de ces périodes, pour faciliter le passage du tracteur et permettre un meilleur traitement de la chaussée. Merci de rouler prudemment et de vous garer si possible lors du croisement avec le tracteur.

N'oubliez pas que, même après traitement, les routes peuvent présenter des endroits glissants, alors roulez doucement et adaptez votre vitesse aux conditions atmosphériques.

Merci de votre compréhension !



Loi NOTRe (7 août 2015)

Nouvelle Organisation Territoriale de la République

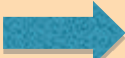
Cette loi modifie le découpage des régions, supprime la clause générale de compétence pour les départements et régions et vise à renforcer les intercommunalités.

Cela va se traduire par :

- un nouveau schéma de coopération intercommunale,
- de nouvelles fusions de communautés et amélioration du dispositif de fusion : les communautés de moins de 15 000 habitants disparaissent,
- une réduction du nombre de syndicats de communes et syndicats mixtes,
- une mutualisation (renforcement des services communs),
- de nouvelles compétences obligatoires et optionnelles pour les communautés de communes avec délais de mise en œuvre étalés d'ici 2020.

 d'ici le 01 janvier 2017

 **maison des services publics,**
 **aires d'accueil des gens du voyage,**
 **collecte et traitement des ordures ménagères,**
 **politique locale du commerce,**
 **tourisme et office du tourisme.**

 à compter du 01 janvier 2018

 **gestion des milieux aquatiques**

 **suppression de l'intérêt communautaire pour les zones d'activités.**

 à compter du 01 janvier 2020

 **assainissement,**
 **eau.**

Quelles répercussions dans notre environnement proche?

➤ Pour la commune

La communauté de communes reprendra la gestion du réseau d'assainissement et de la station d'épuration au plus tôt le 01/01/2018, au plus tard le 01/01/2020.

➤ Pour le syndicat des eaux de Silly Tillard

Disparition du syndicat des eaux au plus tôt le 01/01/2018, au plus tard le 01/01/2020 et reprise de la compétence par la communauté de communes du Pays de Thelle.

➤ Pour la communauté de communes du Pays de Thelle

Au 01/01/2017 : naissance d'une nouvelle communauté de communes par la fusion de notre

communauté de communes du Pays de Thelle (36 communes, 46 429 habitants) et de la communauté de communes de la Ruraloise (6 communes: Boran sur Oise, Précly sur Oise, Blaincourt les Précly, Cires les Mélo, Mélo, Villers sous Saint Leu. 13 197 habitants)

Au 01/01/2020 au plus tard, reprise des compétences eaux et assainissement.

➤ Pour le SE 60 (Syndicat d'Energie de l'Oise) dont la commune est membre

Regroupement des 3 syndicats (SE 60, SEZEO et Force Energie) en un seul Syndicat Energie de l'Oise.



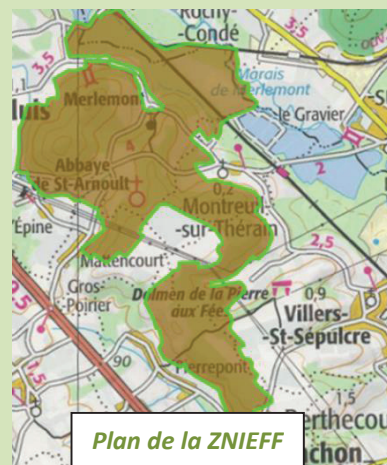
Vous avez dit ZNIEFF ?

Pic Mar source internet



En janvier 2015, le lycée agricole d'Airion a signé une convention avec la commune afin de participer à la formation et l'évaluation des élèves, en réalisant des semaines de chantier école sur différents espaces naturels de la commune.

Dans ce cadre, la classe de Terminale Bac Pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune, a réalisé un diagnostic avec les enseignants en octobre dernier dans la zone boisée des Novalles sur les hauteurs du hameau de Mattencourt. Le chantier de génie écologique a eu lieu entre le 30 novembre et le 03 décembre.



Une partie de la commune se trouve dans une **ZNIEFF** (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique). Le milieu est coupé en 2 par le passage d'une ligne Haute Tension et présente des intérêts écologiques avec la présence notamment du **Pic Mar**, espèce menacée aux niveaux national et international, de la **Chouette chevêche** en raréfaction dans toutes les plaines agricoles d'Europe et du **Vanneau huppé**, nicheur menacé en Picardie et en France.



Photo prise d'une grenouille agile afin de réaliser une identification

Dans un premier temps, le groupe souhaitait ouvrir le milieu, cependant lors du diagnostic, des **grenouilles agiles**, espèce protégée en France ont été trouvées. De ce fait la problématique du chantier a évolué et la réflexion a donc été de prendre des mesures de protection et de conservation de la grenouille agile tout en réalisant une opération de génie écologique.

Le bois est constitué de divers essences d'arbres, parmi lesquels : des hêtres, des chênes, des merisiers, ...

Enfin des indices de passage ont été repérés : sanglier, chevreuil, renard,...



Arbre mort réservoir de biodiversité



Photo du diagnostic de terrain

L'ensemble des élèves et les enseignants tiennent à remercier Monsieur le Maire, son conseil Municipal, les agents communaux et les habitants pour leur soutien et l'implication qui ont permis de réaliser ce chantier et l'évaluation.

*Stéphane COLLIN
Enseignant STAE Aménagement Espaces Naturels*



LE 5 AVRIL 2016, LA TNT PASSE À LA HAUTE DÉFINITION



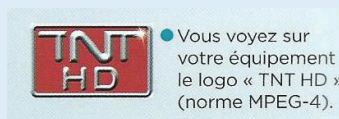
POURQUOI CETTE ÉVOLUTION ?

Une meilleure qualité de son et d'image,

Un accès à tous les foyers de l'ensemble de l'offre TNT gratuite,

De nouvelles fréquences pour répondre aux besoins en très haut débit mobile dans les territoires.

COMMENT VÉRIFIER SON ÉQUIPEMENT ?



● Vous voyez sur votre équipement le logo « TNT HD » (norme MPEG-4).



● Vous visualisez le logo « Arte HD » à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57.

Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins.

QUI EST CONCERNÉ ?

Cela dépend du mode de réception de la télévision :

Tous les foyers recevant la télévision par l'antenne râteau sont concernés.

Les opérateurs câble et satellite effectueront le changement de norme de diffusion à la même période : les foyers qui reçoivent les programmes par le satellite ou le câble doivent donc contacter leur opérateur pour vérifier que leur décodeur est bien compatible HD.

Les téléspectateurs recevant la télévision par l'ADSL ou la fibre optique ne sont pas concernés, leur équipement étant compatible HD.

Test de diagnostic pour savoir si l'équipement est compatible TNT HD disponible sur le site

recevoirlatnt.fr

ou auprès du centre d'appel

0970 818 818

QUE FAUT-IL FAIRE ?

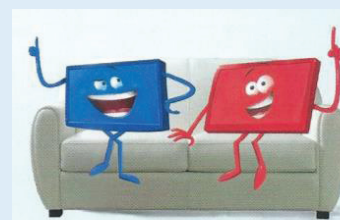
S'équiper avant le 5 avril.

Si un téléviseur n'est pas compatible HD, il n'est pas nécessaire de le changer ! L'achat d'un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4 suffit. Cet équipement est vendu à partir de 25/30 €.

ACCOMPAGNEMENT DES TÉLESPECTATEURS

- **une aide à l'équipement TNT HD** qui concerne les téléspectateurs dégrévés de la redevance ne recevant la télévision que par l'antenne râteau (25 €),
- **assistance de proximité** : intervention gratuite réservée aux foyers dont tous les membres ont plus de 70 ans ou ont un handicap supérieur à 80 %.

Le 5 avril, procéder à une nouvelle recherche des chaînes pour retrouver l'ensemble de l'offre TNT.



Le saviez-vous ?

L'altitude de notre village !



Le point culminant du département (239 m) se trouve sur le territoire de la commune de Savignies.

Ce sommet « Le signal de Courcelles » est un espace boisé faisant parti du pays de Bray et de la « petite suisse beauvaisienne ».

Ce site est situé dans une ZNIEFF comme une partie des Novalles sur notre commune.

L'altitude moyenne de notre village est de 114 m avec une altitude maximale de 150 m et une minimale de 77 m.

La mairie se trouvant exactement à 111 m et l'église à 113 m.



L'Eglise



La Mairie



ENQUÊTE «FORMATION DES ADULTES»



MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

DARES

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), en partenariat avec la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé (Dares) prépare, pour 2016, une enquête sur la formation des adultes.

L'enquête a pour but de décrire les conditions et les difficultés d'accès des adultes à des formations quelles qu'en soient la finalité (professionnelle, loisir...) et les modalités (études, stages de formation, cours par correspondance, séminaires, cours particuliers...).

Toutes les personnes de 18 à 64 ans sont concernées, qu'elles aient suivi ou non des formations récemment.

Une enquête similaire aura lieu dans les autres pays de l'Union européenne, dans une perspective de comparaison entre les pays.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Le Directeur Régional
Arnaud DEGORE

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de l'Insee.

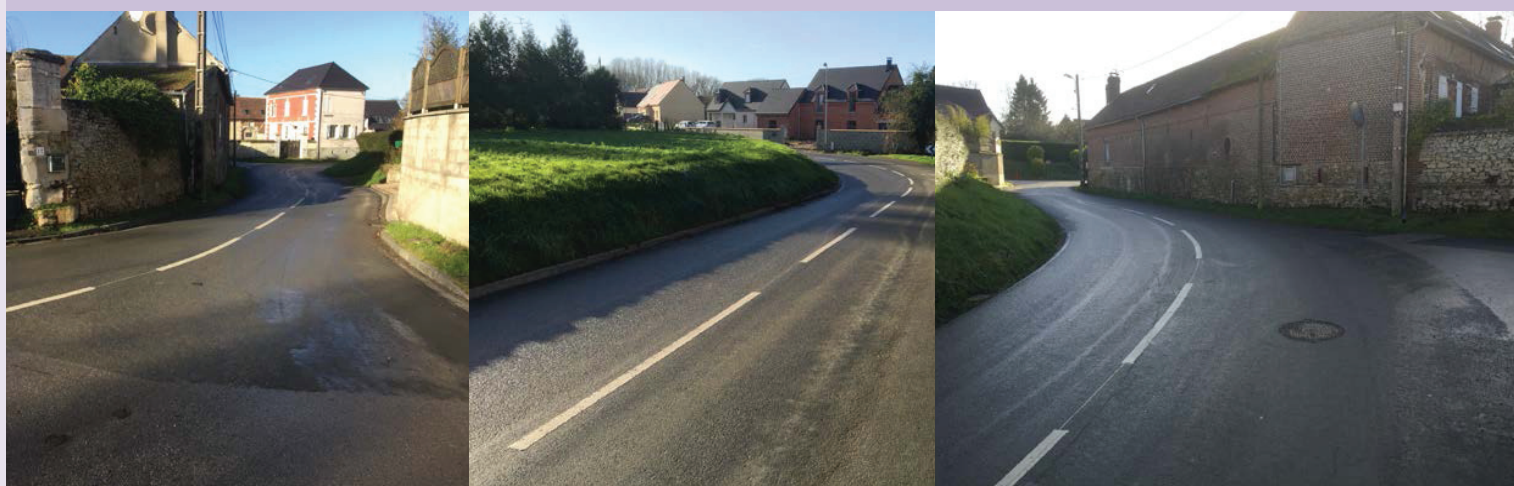
Les travaux ...



Les tags du rond-point ont été nettoyés, les lignes blanches refaites.

De nouvelles lignes blanches ont aussi été ajoutées à l'entrée de Mattencourt ainsi que dans la rue du Courtil à Abbecourt.

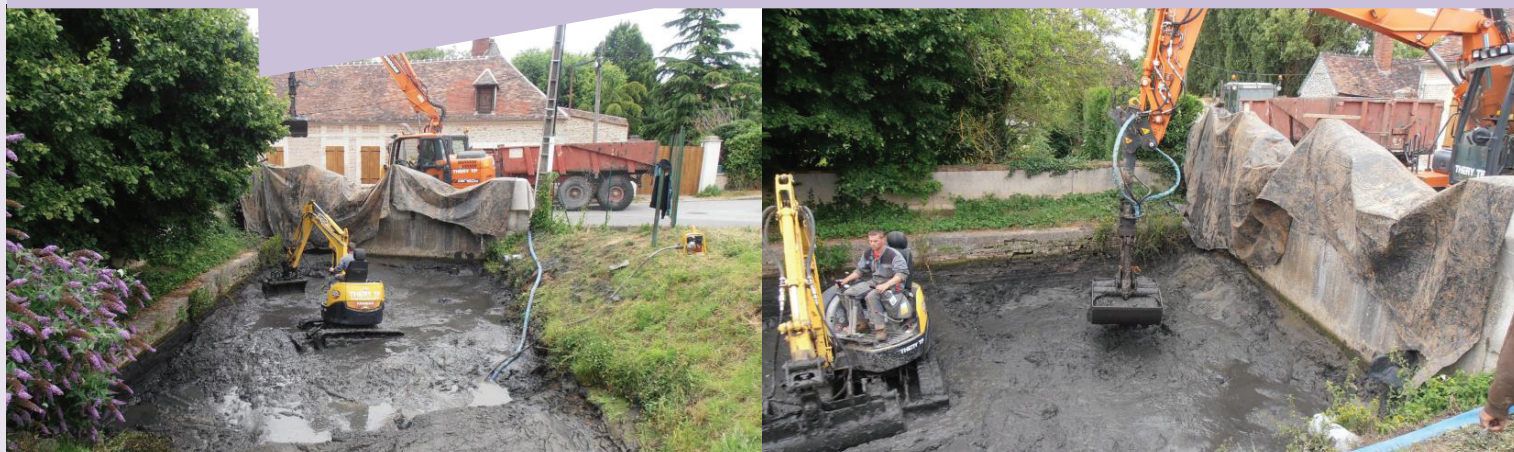
L'objectif est d'inciter les automobilistes à rouler sur leur droite afin d'éviter toute collision frontale comme cela a pu se produire au mois d'octobre.



Les panneaux de rue ont été installés.



Les travaux ...



La mare, située au bas de la Grande Rue a été curée cet été.
Le fossé en amont a aussi été retaillé.



Le rond-point a été rénové et nettoyé.



Pendant



Pendant



Pendant

Tous ces travaux ont été pris en charge à 100 % par le département sauf les nettoyages qui ont été réalisés par nos employés communaux.



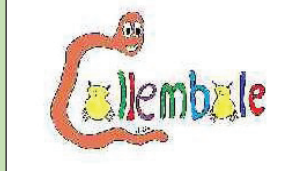
Aujourd'hui



Pendant



Aujourd'hui



Le samedi 26 septembre, une quarantaine de personnes, enfants et adultes, sont passées sur le site de la mare des Pâts à Abbecourt.

Cette mare a été récemment aménagée par la commune avec la participation des élèves de Bac Pro GMNF de Stéphane COLLIN, enseignant espaces naturels. Elle constitue un agréable lieu de promenade, découvert pour la première fois pour la plupart des visiteurs.

Cet après-midi, organisé dans le cadre des Initiatives Régionales pour l'Environnement, avait pour objectif la pratique du **jardi-cyclage** afin de réutiliser ce que l'on peut considérer comme des déchets verts, en particulier les tailles d'arbres, par le broyage ou d'autres techniques.

Il est encore possible d'y voir les réalisations qui ont été faites par les participants:



une "fascine" avec des branches de noisetier tressé



une haie sèche avec des branchages morts



un mandala décoratif



une cabane/tipi



Journée du 26 septembre

Tout au long de l'après-midi, animé par Germain SCHMIDT qui a tenu le stand de la Société Française d'Arboriculture, on a pu assister à une démonstration professionnelle d'élague des arbres (Benoît BOUTON et Arnaud CHATEAU).



Après un goûter réparateur, l'après-midi s'est conclu par la démonstration du broyeur* de l'association Collembole.

Un après-midi à renouveler selon les dires de participants...

✉ collembole@laposte.net ☎ 06 11 52 55 87

*Le broyeur peut être mis à disposition des particuliers moyennant leur adhésion (30 € + 20 € par jour et 10 € les jours suivants).

S.I.V.O.S.A.S.

Information

Le Centre de Loisirs
sera fermé
**jeudi 11 février et
vendredi 12 février
2016**
pour cause de for-
mation des agents.
Merci de votre
compréhension



CENTRE DE LOISIRS

☎ 03 44 89 29 70



Le vendredi 30 octobre, une cinquantaine de petits monstres ont envahi les rues d'ABBECOURT à la recherche de friandises. L'abondance de la récolte fut à la hauteur des sortilèges scandés par nos jeunes sorciers et sorcières. Merci à tous !



Le vendredi 4 décembre, à la Maison du Village, s'est déroulé le deuxième marché de Noël, alimenté par les décorations fabriquées par les enfants fréquentant les écoles d'ABBECOURT et de SAINT-SULPICE.

Merci à toute l'équipe d'animation !



La Fanf'harmonie d'Abbecourt vous souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous pour les vœux du Maire.



COMITÉ DES FÊTES



La soirée «Beaujolais» a été un succès pour le Comité des Fêtes qui a été très heureux de vous avoir fait passer un excellent moment.

Les compliments sur la qualité de notre cuisine et de l'animation sont dus au super chef de cuisine Philippe Lecoq et à la participation déchaînée de l'orchestre «Joël Frank» qui a mis l'enfer sur la piste de danse !

Nous espérons vous retrouver bientôt à l'occasion des différentes animations que nous organisons sur toute l'année, notamment la soirée sur le thème des années 60 qui se déroulera le 12 mars 2016 à la maison du village avec l'orchestre «Joël Frank».

Nous souhaitons à tous d'excellentes fêtes de fin d'année. Que vos souhaits 2016 se réalisent !



Programme d'Abbecourt Loisirs

Vendredi 4 décembre à 20 h00

CLUB JEUX

Rendez-vous dans la salle derrière la mairie

Dimanche 6 décembre de 9 h15 à 11 h 45

RANDONNEE NATURE

Départ du ponton du plan d'eau du canada (base nautique)

Vendredi 11 décembre à 20 h 00

CLUB JEUX

Rendez-vous dans la salle derrière la mairie

A bientôt !

Plus d'informations sur :

<http://abbecourt-loisirs.over-blog.com/>

Ou par mail : abbecourt.loisirs@gmail.com



Repas des aînés

Le 8 novembre a eu lieu le traditionnel repas des aînés qui s'est déroulé dans une ambiance très joyeuse

Un copieux menu et un orchestre dynamique ont permis à toutes et à tous de passer un très bon après midi



CROSS DU COLLEGE DE NOAILLES

Mardi 13 octobre 2015, nous étions attendus au larris de Noailles pour participer à l'habituel cross organisé par le collège Anna de Noailles, dans le cadre de la liaison inter-degrés CM2/6^e (8 classes de 6^e et 3 classes de CM1/CM2 : Cauvigny, Ponchon et Saint Sulpice).

Au total, 243 participants, dont 130 garçons et 113 filles, se sont élancés tour à tour sur un parcours, long d'environ 2 km, à travers le bois du larris. A l'issue de la course, une collation a été offerte à l'ensemble des coureurs.

Trois élèves de la classe ont remporté les 3 premières places dans la catégorie des CM2 garçons. Félicitations à Gabriel VAUCHER, qui termine premier, Noah FAUVEAU, deuxième et Enzo GIOVANINI, troisième.

Un grand bravo à tous pour les performances réalisées et merci aux organisateurs !!!

*La classe de CM1-CM2
du RPI Abbecourt/St Sulpice*



Horaires habituels du Secrétariat de Mairie

<u>Lundi</u>	09 h 00 – 12 h 00
<u>Mardi</u>	09 h 00 – 12 h 00 et 13 h 30 – 18 h 45
<u>Mercredi</u>	09 h 00 – 12 h 00 et 13 h 30 – 18 h 00
<u>Jeudi</u>	09 h 00 – 12 h 00
<u>Vendredi</u>	09 h 00 – 12 h 00 et 13 h 30 – 17 h 45
<u>Samedi</u>	08 h 45 – 11 h 15
<u>Permanence du Maire ou des adjoints</u>	
<u>Mardi</u>	17 h 15 – 18 h 45
<u>Samedi</u>	08 h 45 – 11 h 15 ou sur rendez-vous

Fermetures de Mairie : du 21/12/2015 au 03/01/2016.

Les permanences seront assurées les :

- 22 décembre de 17 h 30 à 19 h
- 29 décembre de 17 h 30 à 19 h

Ça s'est passé à Abbecourt !

La promenade du Père Noël à Abbecourt et le spectacle de Noël à la maison du village.



ILS SONT NÉS

09 novembre Léon STOPIN DELVAEYE

ILS SE SONT MARIÉS

31 octobre Marc HAINSELIN et Christophe ZION

REMERCIEMENTS

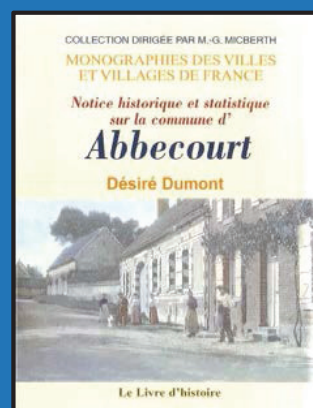
À Mr et Mme CANIVET Alexandre de la société « ALEX TAXI » pour avoir subventionné la totalité des coûts d'impression de ce "Coup d'œil d'Abbecourt".

À Mr et Mme DELARDIERE pour avoir offert les sapins de Noël à la commune.

Au Comité des Fêtes pour toutes les festivités qu'il organise.

A la Fanf'Harmonie pour sa présence et sa participation à toutes les cérémonies de la commune.

A Mr et Mme LEPERE pour ce moment de convivialité lors de la ballade du Père Noël.



Disponible en Mairie
Prix public : 17 €

ALEX TAXI

06 28 07 45 10



Transport médical assis
Transport traditionnel
Transport colis urgent

528 152 333 RCS BVS

58 rue de Courcelles
60430 ABBECOURT

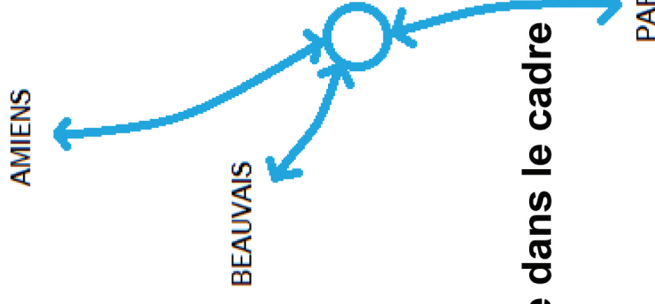
Taxi Conventiionné
Toutes Caisses



AMIENS

BEAUVAIS

PARIS



Prise en charge de vos transports :

Vos frais de transport peuvent être pris en charge par votre caisse d'assurance maladie dans le cadre d'une prescription médicale, liés à des soins ou des traitements

Comment en bénéficier ?

Vous êtes pris en charge pour les transports prescrits par un médecin liés à une hospitalisation (entrée et sortie) complète, partielle ou ambulatoire en rapport avec une Affection de Longue Durée*.
liés à des soins en rapport avec un accident du travail ou une maladie professionnelle.

06 28 07 45 10

Mairie d'Abbecourt - 26 Rue de Courcelles - BP 80009 - 60430 Abbecourt -
Tel: 09.62.60.44.03 - Fax: 03.44.89.23.58 - Abbecourt.commune@orange.fr

www.abbecourt.fr
- Ne pas jeter sur la voie publique.